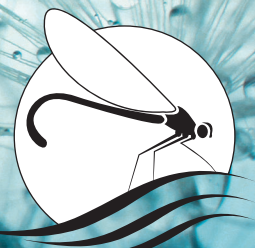


LA LETTRE DE L'EAU

La Lettre des Missions de protection des eaux souterraines - Secteur Haguenau et environs



MISSION EAU
zones pilotes

SOMMAIRE

p.1 Printemps 2014 : dates à retenir
Projet de loi

p.2 Eau du robinet : faible contribution à l'exposition alimentaire aux pesticides
Des herbes pas si mauvaises

p.3 Du côté des agriculteurs : fractionnement de l'azote

p.4 Programme local de la SAP

CONTACT :

Magali MERCIER - magali.mercier@sdea.fr
Mission Eau - Secteur Haguenau
Tél. 03 88 05 32 38



www.mission-eau-alsace.org

Rejoignez-nous sur Facebook "Mission Eau Zones Pilotes" pour suivre nos actualités !

EDIT'EAU



Le SDEA, le Service des eaux de la Ville de Mulhouse et le SIPEP de Merxheim Gundolsheim, organisent pour la 7ème année consécutive la Semaine des alternatives aux pesticides en Alsace. Cette manifestation d'ampleur internationale attire chaque année plus de participants, conscients des risques engendrés par les pesticides sur l'environnement et la santé. L'objectif des animations proposées est de sensibiliser tous les utilisateurs de pesticides et de les convaincre de l'intérêt des techniques alternatives qui sont éprouvées et qui fonctionnent.

De nombreux partenaires alsaciens du monde agricole et non agricole, organisent avec les Missions Eau, des conférences, des visites de fermes ouvertes, des démonstrations de matériel alternatif, des projections de films, des ateliers pratiques etc.

Il est plus que jamais le moment de modifier nos pratiques d'utilisation de ces produits qui seront d'ailleurs bientôt interdits en zone non agricole.

Denis HOMMEL,
Président de la Mission Eau, Vice-Président du SDEA

LES DATES À RETENIR

CALENDRIER PRINTEMPS 2014

MARS

Du 20 au 30

SEMAINE DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

Alsace : Nouvelle édition

Pour la 7ème année consécutive, cette manifestation vous est proposée en Alsace. Plus de **80 manifestations** sont programmées grâce à l'implication de nombreux partenaires.

Retrouvez le programme local en page 4.



AVRIL

10

CONFÉRENCE : JARDINAGE NATUREL

Mommenheim, 10 avril, 20h

Salle socio-éducative (rue du Général de Gaulle)

Intervention de Eric Charton, conseiller en jardinage naturel. Organisée par la commune et la Mission eau du SDEA.

MAI

23-24

WEEK-END «ALTERNATIVES AUX PESTICIDES»

Gambshheim, 23 et 24 mai

Organisé par la commune et la Mission eau du SDEA.

Vendredi 23 mai à 20h, salle polyvalente 29 rue de l'ancienne église : conférence jardinage naturel

Samedi 24 mai à partir de 14h au plan d'eau: circuit «inconnues du caniveau», balade contée pour les enfants et construction de gîtes à insectes.

ENQUETE: votre avis nous intéresse !

Vous aimez la Lettre de l'eau? Vous appréciez les sujets et les articles proposés? N'hésitez pas à nous en faire part et à proposer de nouvelles thématiques, en écrivant à : magali.mercier@sdea.fr

PROJET DE LOI

ECHÉANCE

2020

Bientôt l'interdiction des pesticides pour les particuliers et les collectivités

Le 23 janvier 2014, l'Assemblée nationale a définitivement adopté un projet de loi sur l'enca-

drement de l'utilisation des produits phytosanitaires (appelés aussi pesticides) en zone non agricole.

Ce texte prévoit d'interdire, aux collectivités territoriales (Région, Département, communes, etc.) et aux établissements publics, l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts ou promenades, accessibles au public, dès 2020.

En 2022, la vente de produits phytosanitaires aux particuliers, leur détention et leur usage seraient interdits.

Les produits alternatifs aux pesticides de synthèse et à faible risque ne seraient pas concernés par ces interdictions.

EAU DU ROBINET

UNE FAIBLE CONTRIBUTION A L'EXPOSITION ALIMENTAIRE AUX PESTICIDES

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation a publié un rapport d'études scientifiques en septembre 2013 portant sur l'évaluation de la part de l'eau potable dans notre exposition alimentaire aux pesticides. Les résultats sont rassurants quant à la responsabilité de l'eau du robinet dans la dose de pesticides ingérés quotidiennement.



■ CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Le terme « pesticides » regroupe toutes les substances permettant de protéger les cultures contre les insectes, les maladies ou l'infestation de mauvaises herbes, ainsi que leurs produits de dégradation. **Selon les conditions d'utilisation, ces pesticides peuvent se retrouver dans les différents compartiments de l'environnement** (air, sol, eau, sédiments) ainsi que dans les denrées alimentaires.

En France, la quantité d'eau du robinet consommée quotidiennement **représente entre un quart et un tiers de la quan-**

tité totale d'aliments ingérés. L'eau du robinet, comme toutes les denrées alimentaires, est susceptible de contenir des résidus de pesticides.

Il faut toutefois préciser que, contrairement aux autres denrées alimentaires, les personnes sont dépendantes d'une source d'approvisionnement en eau du robinet et ne peuvent donc en changer individuellement en cas de contamination.

■ REGLEMENTATION

Le Code de la santé publique fixe la réglementation applicable aux eaux destinées à la consommation humaine permettant un suivi permanent, **destiné à garantir la sécurité sanitaire.** Le maire ou le Président de la communauté de communes ou du syndicat d'eau, est responsable de la qualité de l'eau distribuée. **Il a pour obligation de fournir à la population une eau conforme aux normes de potabilité.** Les limites de qualité fixées pour les eaux destinées à la consommation humaine s'élèvent à 0,10 µg/L (*microgramme/litre*) pour chaque pesticide présent et 0,50 µg/L pour le total des pesticides.

■ CONCLUSION DE L'ÉTUDE

La contribution de l'eau du robinet à l'exposition alimentaire globale aux pesticides se révèle faible. Elle est inférieure à 5 %, sauf pour 8 pesticides. Il existe

néanmoins de fortes variations locales liées aux pesticides (usage, culture, pratiques). En effet, **les insecticides ont tendance à être plus fréquemment détectés dans les denrées agricoles que dans l'eau, tandis que les herbicides sont préférentiellement détectés dans les eaux,** ceci entraînant une contribution plus ou moins élevée de l'eau du robinet. Mais sur les 3 années de suivi, **aucun résidu de pesticide n'a été détecté au-delà du seuil réglementaire pour 82 % des ouvrages de distribution d'eau potable** en France

Malgré des disparités locales, **la contribution de l'eau à la dose journalière admissible reste inférieure à 1 % ; sauf pour deux pesticides interdits, l'atrazine (herbicide) et le carbofuran (insecticide)** avec une contribution inférieure à 5 %. Ces résultats sont en adéquation avec les limites maximales de résidus dans les aliments qui sont de l'ordre du milligramme par kilo soit des teneurs dix mille fois supérieures aux limites de qualité fixées à l'eau du robinet.



DOSE JOURNALIÈRE ADMISSIBLE

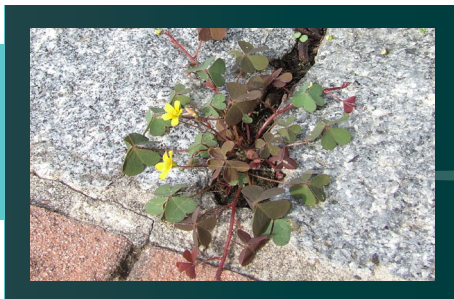
Quantité de substance chimique que peut ingérer un homme, par jour, au cours de sa vie, sans aucun risque appréciable pour sa santé.

Source : ANSES, Évaluation des risques liés aux résidus de pesticides dans l'eau de distribution, Septembre 2013.

Zoom

La protection de la ressource en eau

En Alsace, plus de 90% de l'eau du robinet est issue des eaux souterraines. Certains secteurs sont particulièrement vulnérables aux pollutions par les pesticides et/ou nitrates. Afin de garantir une eau au robinet conforme aux normes, sans traitement ni dilution, des syndicats d'eau mettent alors en œuvre des actions pour reconquérir ou préserver la qualité de la ressource en eau. Ces actions visent notamment à réduire l'utilisation de pesticides et d'engrais azotés.



Petite plante vivace et rampante originaire d'Afrique du sud et d'Amérique du Sud, l'oxalis est une adventice des jardins. Il est aussi appelé couramment « pain de coucou » ou « pain d'oiseau ».

■ CARACTÉRISTIQUES

L'oxalis ressemble à un trèfle à 4 feuilles, sa floraison a lieu de mai jusqu'aux premières gelées. L'oxalis est rustique au gel jusqu'à - 15°C .

DES HERBES PAS SI MAUVAISES L'OXALIS

■ UTILISATION EN CUISINE

Ses feuilles peuvent remplacer l'oseille dans différentes préparations culinaires et ses jeunes fruits peuvent être mangés crus lorsqu'ils sont encore tendres.

Par mesure de précaution, tout comme la rhubarbe et l'oseille, il ne faut pas manger quotidiennement de l'oxalis puisque les oxalates qu'ils contiennent peuvent interférer avec le métabolisme du calcium.

■ INVASION D'OXALIS ?

Plante particulièrement envahissante, voici quelques conseils pour limiter sa présence :

- Enlever à la main **les plants et les bulbes** (fastidieux mais efficace)
- **Toutes les techniques de désherbages alternatifs peuvent être employées** : désherbage thermique, couverture par une toile, etc.
- **Aérer votre sol à la fourche bêche ou à la grelinette.** Attention, les motobineuses ou le fraissage multiplient ce type de plantes à rhizome (oxalis, chiendent, etc.)

DU CÔTÉ DES AGRICULTEURS

AMÉLIORER LA FERTILISATION PAR LE FRACTIONNEMENT DE L'AZOTE

L'azote est un élément essentiel au développement des cultures. Toutefois la quantité nécessaire varie en fonction de leurs stades de croissance. C'est pourquoi les exploitants agricoles fractionnent les apports d'azote pour que les doses épandues soient adaptées aux besoins de la plante.

■ COMMENT LES PLANTES ABSORBENT-ELLES L'AZOTE ?

DK et PR : certaines plantes, appelées légumineuses (luzerne, trèfle, petit pois ...) peuvent absorber l'azote contenu dans l'air. Les autres absorbent l'azote contenu naturellement dans le sol et celui issu de la fertilisation.

Il est important de souligner que **si les doses d'azote apportées sont trop importantes, les effets sur la plante peuvent être négatifs** (diminution du rendement, sensibilité accrue aux maladies, verse, ...). Il faut donc un niveau de fertilisation adapté pour arriver au meilleur rendement. On appelle cela la dose optimale.

■ QU'EST-CE QUE LE FRACTIONNEMENT ?

DK et PR : Les besoins des plantes évoluent au cours de leur croissance. **L'azote n'est nécessaire qu'à certains stades de développement des cultures.** Il est donc préférable de fractionner, c'est-à-dire apporter en plusieurs fois l'azote, pour qu'il soit présent quand la plante en a besoin. C'est pourquoi les épandages agricoles sont souvent réalisés 2 ou 3 fois dans l'année.

Le fractionnement n'augmente pas la quantité totale apportée sur l'année. Les différents passages apportent simplement des doses plus faibles qui peuvent être rapidement absorbées par les cultures.

Le fractionnement a 2 objectifs majeurs : **apporter la dose optimale** au moment le plus favorable au bon développement des plantes et **éviter les pertes des nitrates** non absorbés par les cultures vers les eaux.



Épandage d'engrais minéraux

Pour se développer, les plantes (cultivées ou non) ont besoin de différents éléments : l'eau, la lumière, le carbone et les éléments minéraux. Parmi ces derniers, l'azote joue un rôle primordial. Toutefois, les besoins diffèrent selon les végétaux et selon leur stade de développement. Les pratiques d'épandage sont donc adaptées en conséquence.

Décodage par les animateurs Agrimieux de la Chambre d'agriculture de région Alsace : D. Kraemer (secteur Zorn) et P. Rohrbacher (secteur Nord Alsace).



■ QUEL EST LE RÔLE DE L'AZOTE ?

D. Kraemer et P. Rohrbacher : l'azote est essentiel pour la croissance des plantes. Il est garant de la qualité des cultures (teneurs en protéines des céréales par exemple) et du rendement. Les cultures implantées en Alsace (maïs et blé en majorité) n'échappent pas à cette règle, elles sont fertilisées pour apporter aux végétaux la quantité d'azote nécessaire à leur bon développement.

La nutrition azotée des plantes est principalement assurée par les nitrates.



Épandage d'engrais organiques

Le saviez-vous ?

Le fractionnement selon les cultures

Une fois la dose totale d'azote calculée, l'agriculteur gère le fractionnement des apports d'azote selon la culture et le type de sol.

Sur blé, les engrais azotés peuvent être apportés en 3 fois.

- Le **1er passage a lieu en sortie d'hiver** : son objectif est de favoriser le tallage du blé ; la quantité apportée est modérée.

- Le **2ème apport est réalisé lorsque l'épi qui commence à se former à l'intérieur de la tige atteint 1 cm** ; cet apport est le plus important en quantité ; c'est celui qui permet d'atteindre le niveau de rendement visé.

- Le **dernier apport, s'il a lieu, est destiné à augmenter la teneur en protéines** des grains de blé.

Pour le maïs, les apports sont généralement réalisés en 2 ou 3 fois.

- Il peut y avoir un **1er apport au moment du semis**,

- Le **second lorsque les plantes ont 6 à 8 feuilles**,

- Dans les **sols les plus filtrants, un 3ème apport est fait** lorsque le maïs atteint 10 à 12 feuilles. Cela permet de limiter les pertes d'azote si le printemps est pluvieux.

SEMAINE DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES EN ALSACE

PROGRAMME LOCAL



Agriculteurs

CONFÉRENCE

■ **Lundi 24 mars à Schiltigheim**
L'agriculture biologique, une opportunité pour préserver la qualité de l'eau et des ressources ? par l'ISARA de Lyon, organisée par la CARA
Maison de l'agriculture. 20h

JOURNÉE TECHNIQUE

■ **Jeudi 27 mars à Hochfelden**
Réduction des risques de contaminations des eaux par la gestion du sol par la CARA
Visite de l'essai Travail du sol : acquis et perspectives, présentation du test à la bêche et de l'observatoire de la biodiversité
Parcelle de la SCEA Romain MARTIN (1er chemin agricole à gauche en sortant de Hochfelden, vers Bossendorf). **14h**

Le saviez-vous ?

Programme régional

Le programme régional de la semaine des alternatives aux pesticides est disponible sur le site internet www.mission-eau-alsace.org ou sur simple demande au 03 88 05 32 38.

Grand public

CONFÉRENCES

■ **Jeudi 20 mars à Roeschwoog**
Cause du déclin des abeilles par A. Ballis de la CARA
Médiathèque. 19h30

■ **Lundi 24 mars à Hatten**
Maladies et ravageurs en verger amateur par S. Frey de la FREDON Alsace, en partenariat avec l'association des producteurs de fruits et légumes de Hatten
19h30

■ **Jeudi 27 mars à Bossendorf**
Purins et décoctions : préparations naturelles pour les végétaux de nos jardins par G. Macel de l'Ecomusée d'Hannonville, en partenariat avec EvoluSEL dans le cadre du projet «Entrez c'est tout vert»
Salle polyvalente. 20h

■ **Vendredi 28 mars à Drusenheim**
Techniques de jardinage naturel par E. Charton, en partenariat avec l'association des amis des jardins de Drusenheim et environs.
Foyer polyvalent, place de l'église. 20h

ATELIERS

■ **Samedi 22 mars à Haguenau**
Techniques de jardinage naturel par les Ateliers de la Terre
Jardinerie Gunther. 9h
Botanic. 14h



■ **Samedi 29 mars à Munchhausen**
Portes ouvertes de la Maison de la Nature : animation sur les abeilles, la biodiversité et les auxiliaires, balade herbes folles, stands, petite restauration sur place
Maison de la Nature. 14h-18h

SPECTACLE

■ **Mercredi 26 mars à Herrlisheim**

«Charlotte Normand se met au vert» par Charlotte Normand
Centre socio-culturel, à côté de l'église. 20h



FÊTE DE VILLAGE

■ **Samedi 29 mars à Offendorf**

Eau'ffendorf en fête

10h-18h : stand de sensibilisation sur le jardinage naturel, l'eau du robinet, l'apiculture, l'arboriculture, la biodiversité et forêt alluviale, le tri sélectif.
Petite restauration sur place

Balades :

11h : balade contée «Dame Nappe et la Terre du Roi Tordu» par G. Wendelski à partir de 6 ans
13h30 : balade découverte des plantes sauvages par D. Zenner



Ateliers :

10h-12h : construction de gîte à insecte (à emporter chez soi) par Mon Jardin Nature
15h : cours de cuisine avec des plantes sauvages par D. Zenner sur inscription (Magali : 06 11 54 82 94)
16h-18h : construction de gîte à insecte (à emporter chez soi)
Toute la journée : atelier dessin pour les enfants par Flavie créations

Espace culturel et sportif, rue du cimetière (face aux terrains de foot). 10h-18h

LA LETTRE DE L'EAU

n°20 Mars 2014

Édition trimestrielle diffusée par les 5 Missions des syndicats d'eau sur les zones pilotes

CONTACT :

Magali MERCIER
magali.mercier@sdea.fr
Mission Eau - Secteur Haguenau
Tél. 03 88 05 32 38

www.mission-eau-alsace.org

Rejoignez-nous sur Facebook "Mission Eau Zones Pilotes" pour suivre nos actualités !



Mission Eau du SDEA - Secteur de Haguenau
3 rue des sapeurs 67500 Haguenau
Directeur de la publication : Frédéric Mahé
Conception - rédaction : Magali Mercier, CARA
Photos - illustrations : CARA, Missions eau, affiche SAP : conception Polographiste.com et A. gessat, photo C. Creutz
Impression : OTT imprimeurs - Wasselonne
Tirage : 19 220 exemplaires
Dépôt légal et / ou N° ISSN : 2270-1613

